

FORMATION

La formation est un axe clé de l'évolution de nos consultants et une réponse aux besoins spécifiques de nos clients.

Un **plan de formation est établi chaque année** pour répondre à ces exigences. Notre budget formation a encore doublé cette année afin de développer nos niveaux d'expertises.

LE COMITÉ D'ENTREPRISE

Création de la **mutuelle groupe**, mise en place de l'**accord de participation aux bénéfices**, affiliation à des organismes spécialisés dans les **prestations de services et de loisirs**, le CE Synchrone technologies est actif et investi.

Nous sommes notamment affiliés à l'organisme **CANALCE, spécialisé dans les prestations de services et de loisirs**. Issu d'un concept novateur

et grâce à un catalogue de services très complet, CANALCE propose, par le biais de ses 2 500 CE abonnés, des **tarifs attractifs pour des spectacles et événements culturels, salles de cinéma, parcs de loisirs, chèques cadeaux, voyages** etc.

Le concept est simple : chaque salarié a son propre login/mot de passe pour accéder au site et bénéficier des offres qui l'intéressent personnellement. Synchrone technologies peut ainsi identifier les centres d'intérêts des salariés et répartir les prochains budgets du CE en fonction de ces données.

ÉVÉNEMENTIEL

Plusieurs **rencontres entre les consultants et la structure interne** sont organisées à différentes périodes de l'année.

Ces moments privilégiés d'échanges entre les différents collaborateurs de la société rencontrent toujours un vif succès.

**SYNCHRONISONS
VOTRE EXPERTISE TECHNIQUE
À NOS PROJETS
TECHNOLOGIQUES**

LES 5 ENGAGEMENTS ENVERS NOS CONSULTANTS

1. LE MANAGEMENT : chaque consultant est accompagné d'un manager dès son embauche, qui assure ensuite un suivi régulier de ses activités, puis l'encadre sur ses objectifs et perspectives d'évolution.

2. L'ÉCOUTE, L'ÉCHANGE : un large éventail de médias permettent un maximum d'échanges entre chaque consultant et la structure interne Synchrone technologies. C'est un point fondamental sur lequel la société s'implique particulièrement.

3. LA FORMATION : la société s'engage à développer l'expertise de ses consultants par le biais de formations techniques, managériales ou encore de certifications. Un plan de formation est établi chaque année dans ce sens.

4. LA MOBILITÉ : nous nous engageons à vous proposer des projets en adéquation avec vos choix et contraintes géographiques.

5. L'AVENIR : la société s'engage à vous faire évoluer sur des projets à long terme. Chaque consultant peut ainsi capitaliser sur son savoir-faire et conduire sa carrière au sein de notre société.

5

ENGAGEMENTS

PARIS OPÉRA

17 Square Edouard VII
75009 Paris
Tél : +33 (0)1 44 51 71 71



PARIS MADELEINE

3 rue Scribe
75009 Paris
Tél : +33 (0)1 43 12 89 43



PARIS LA DÉFENSE

7c place du Dôme
Im. Elysées La Défense
92056 Paris La Défense
Tél : +33 (0)1 72 75 73 92



AIX EN PROVENCE

Espace Descartes Bât A
425 rue René Descartes
13857 Aix en Provence
Tél : +33 (0)4 42 90 45 90

LYON

Tour Suisse
1 boulevard Vivier Merle
69003 Lyon
Tél : +33 (0)4 26 29 85 05

SOPHIA ANTIPOLIS

300 route des Crêtes
06560 Sophia Antipolis
Tél : +33 (0)4 93 00 61 48

MONTPELLIER

Espace Optimum
451 rue Denis Papin
34000 Montpellier
Tél : +33 (0)4 99 64 26 85

TOULOUSE

9 rue de Sébastopol
31015 Toulouse cedex 06
Tél : +33 (0)4 42 90 45 90

NOTRE POLITIQUE RH ET SOCIALE



 **Synchrone**
TECHNOLOGIES

CHIFFRES CLÉS

300

CONSULTANTS

» 45 références clients exclusivement grands comptes.

- **Secteur Bancaire** : Société Générale, BNP Paribas, CNCE, Natixis, Banque de France, Crédit Agricole, CDC, Dexia, Exane...
- **Secteur Assurance** : Allianz, AG2R/Premalliance, SI2M, AXA...
- **Secteur Télécom** : Orange, Bouygues Telecom, France Telecom, SFR, Nextiraone, Spie...
- **Secteur Service/Transport** : IBM, Amadeus, Sanofi Aventis, Véolia, CMA CGM, RATP...

» 4 pôles de compétences : Systèmes d'information, Ingénierie Banque/Finance, Convergence Voix/Data, Etude et Développement.

» Prévisionnel 2010 : **30 millions d'euros** de CA, Implantation de nouvelles agences en France et à l'étranger.

LE MANAGEMENT

Notre approche du **consulting** et de la relation client est fondée sur une valeur essentielle : le management.

Chaque consultant est accompagné par un manager dès son intégration, qui assure ensuite un suivi régulier de ses activités, puis l'encadre sur ses objectifs et perspectives d'évolution.

Synchrone technologies s'implique particulièrement dans cette **politique managériale**.

Les consultants apprécient pleinement cette considération qui représente, selon eux, une marque de différenciation de Synchrone technologies.

Cette implication des managers satisfait également nos clients, qui leur garantit suivi et encadrement des consultants en poste.



LA MUTUELLE GROUPE

La Direction de Synchrone technologies, les Délégués du Personnel et le Comité d'Entreprise ont instauré une mutuelle groupe. Chaque salarié est couvert automatiquement dès son embauche.

La mutuelle groupe offre 2 options : **l'option « Isolé »** si vous souhaitez être le seul bénéficiaire de la mutuelle ou **l'option « Famille »** si vous souhaitez que votre conjoint et/ou vos enfants soient également bénéficiaires.

- Tarif option « Isolé » : 22.59€/mois
- Tarif option « Famille » : 65.54€/mois

Cette mutuelle groupe est avantageuse au niveau des prises en charge des frais dentaires et optiques, des nouveaux domaines d'intervention (ostéopathes etc.) et de l'accès à des tarifs négociés auprès de partenaires.

La société prend en charge 30% du montant de votre cotisation mensuelle.

Votre affiliation vous permet enfin de réduire votre revenu net imposable de 271.08€/an pour l'option « Isolé » et de 786.48€/an pour l'option « Famille ».



LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Cet accord entre la Direction et le Comité d'Entreprise **consiste à redistribuer une partie des bénéfices annuels aux salariés de l'entreprise.**

La participation pour l'exercice 2009 sera effective au mois de juillet 2010, et versée sur un Plan d'Epargne Entreprise Synchrone technologies. Le PEE est un compte bloqué 5 ans. Cette participation est exonérée d'impôts.

Synchrone technologies s'est associée à la BNP pour la gestion de ce PEE, chaque salarié peut ainsi accéder en ligne au suivi de sa participation par le biais d'un login et mot de passe qui lui sont attribués.



» Retrouvez l'intégralité des informations en vous connectant sur synchrone-technologies.fr

LA PRIME DE CONGÉS

Un système de prime de congés a été adopté pour faciliter les départs en vacances de nos salariés.

Cette prime de vacances est versée chaque année sur la fiche de paye du mois de juillet et s'élève à environ 200€.

LES AIDES AU LOGEMENT

Synchrone technologies travaille avec l'organisme ASTRIA pour proposer **des services et conseils à tous les salariés qu'ils soient futurs acheteurs, en mobilité professionnelle ou confrontés à des difficultés de logement.** Peu importe votre localisation, ASTRIA rayonne au niveau national.

» LOCA-PASS

L'aide LOCA-PASS **finance gratuitement le dépôt de garantie demandé par les bailleurs** sous forme de prêt 0%.

» MOBILI-PASS

L'aide MOBILI-PASS est un **remboursement de frais liés à votre mobilité** (plus de 70 Km). Cette aide prend en charge les frais de double loyer, les frais d'agence et les frais d'assistance à la recherche d'un logement.

» ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT

Cette aide vous permet d'être **accompagné dans votre recherche de logement.** En fonction de vos critères, un ou plusieurs logements vous seront proposés par ASTRIA qui vous guidera également dans les démarches successives.

» 1% LOGEMENT

Cette aide, au **nombre de dossiers limité par année**, permet de **financer une partie de l'achat d'un terrain, d'une construction d'une maison ou l'achat d'un logement neuf ou ancien** destiné à être la résidence principale de l'emprunteur.

PARCE QUE NOS RESSOURCES HUMAINES SONT AU COEUR DU DEVELOPPEMENT DE NOTRE ACTIVITE, REJOIGNEZ-NOUS !

